# **L'ARBITRAGE**



# **EFFECTIFS DES ARBITRES:**

La Commission a enregistré un effectif de 257 arbitres en 2013. Ils se répartissent comme suit :

Arbitres Fédéral 5	4
Arbitres de Ligue 1	35
Arbitres de Ligue 2	50
Arbitres de Ligue 3	54
Arbitres de Ligue 4	46
Arbitres stagiaires	68

## **STATUT DE L'ARBITRAGE:**

Les équipes doivent avoir :

- DH: 4 arbitres
- DHT: 4 arbitres
- PH: 3 arbitres
- PL: 2 arbitres
- Entreprise: 1 arbitre
- Foot Féminin: 1 arbitre
- Equipes de jeunes: 1 arbitre

# **CLUBS EN INFRACTION PAR RAPPORT AU STATUT DE L'ARBITRAGE (ARTICLE 44):**

## **Division d'Honneur:**

- -FC Koropa manque 1 arbitre (2<sup>ème</sup> année)
- -Foudre 2000 manque 4 arbitres dont 3 arbitres (3<sup>ème</sup> année) et 1 arbitre (1ère année)
- -UCS Sada manque 1 arbitre (1<sup>ère</sup> année)
- -AS Neige manque 1 arbitre (1<sup>ère</sup> année)

## **Division d'Honneur Territoriale**:

- -Diables Noirs manque 1 arbitre (1ère année)
- -AJ Kani kéli manque 2 arbitres (1ère année)
- -TCO de Mamoudzou manque 3 arbitres (1ère année)
- -ACS Moinagna manque 1 arbitre (1<sup>ère</sup> année)
- -Flamme mangue 1 arbitre (1<sup>ère</sup> année)

# **Promotion d'Honneur:**

- -Bandrélé Foot manque 1 arbitre (2ème année)
- -Olympique Miréréni manque 2 arbitres (1<sup>ère</sup> année)
- -Olympique Tsoundzou manque 3 arbitres (1<sup>ère</sup> année)
- -Etincelle manque 1 arbitre (2ème année)
- -Enfant du port manque 2 arbitres (1ère année)
- -AS Ongojou manque 1 arbitre (1ère année)
- -Eclair du sud manque 1 arbitre (2ème année)
- -RCES Poroani manque 1 arbitre (1<sup>ère</sup> année)

#### **Promotion de Ligue:**

- -Etoile Pamandzi manque 1 arbitre (1ere année)
- -Feu du centre manque 1 arbitre (3<sup>ème</sup> année)
- -ASCEE Nyambadao manque 1 arbitre (2<sup>ème</sup> année)
- -Miréréni SC manque 2 arbitres (1<sup>ère</sup> année)
- -FC Passamainty manque 1 arbitre (3<sup>ème</sup> année)

- -CJ Mronabéjà manque 1 arbitre (1ère année)
- -USC Labattoir manque 1 arbitre (1<sup>ère</sup> année)
- -Missil Rouge manque 1 arbitre (1<sup>ère</sup> année)

#### Football Entreprise:

- -ASC EDM manque 1 arbitre (3<sup>ème</sup> année)
- -ASMA DAF manque 1 arbitre (3<sup>ème</sup> année)
- -BAMA Service manque 1 arbitre (1<sup>ère</sup> année)
- -Chambre de Métiers manque 1 arbitre (1ère année)
- -Am. Conseil Général manque 1 arbitre (1ère année)
- -Mairie Dzaoudzi/Labattoir manque 1 arbitre (1ère année)
- -Mayotte Air Service manque 1 arbitre (1ère année)
- -FC Taximen manque 1 arbitre (1ère année)
- -AS Dilce mangue 1 arbitre (1ère année)
- -GSMA manque 1 arbitre (1 ère année)
- -Philibert manque 1 arbitre (1ère année)
- -Mairie Pamandzi manque 1 arbitre (1ère année)
- -Mairie Mamoudzou mangue 1 arbitre (1ère année)
- -Mairie Dzaoudzi manque 1 arbitre (1ère année)
- -OGC OIDF manque 1 arbitre (1<sup>ère</sup> année)
- -Mairie Chirongui manque 1 arbitre (1ère année)
- -Maine Chirongui manque i arbitre (i anni
- -PAF SC manque 1 arbitre (2<sup>ème</sup> année)
- -Gendarmerie manque 1 arbitre (1ère année)
- -Mairie Mtzamboro manque 1 arbitre (1ère année)

#### Clubs avec des équipes jeunes

- -Wana Simba manque 1 arbitre (1ere année)
- -USK manque un arbitre (1èere année)

Les clubs ci-dessus sont sanctionnés pour chaque arbitre manquant de la somme de 100 € (cent euros) d'amende et multipliées par le nombre d'année d'infraction (Article 49 alinéa (a) du RI - Statut de l'arbitrage). Les clubs en première année d'affiliation à la FFF ne sont pas concernés (article 47 du RI - Statut de l'arbitrage).

- -Les clubs en 1<sup>ère</sup> année d'infraction auront 2 joueurs mutés en moins pour la saison 2014 (article 50 §1 alinéa (a) du RI Statut de l'arbitrage).
- -Les clubs en 2ème année d'infraction auront 4 joueurs mutés en moins pour la saison 2014 (Article 50§1 alinéa (b) du RI Statut de l'arbitrage).
- -Les clubs en 3ème année d'infraction sont interdits d'aligner des joueurs titulaires d'une licence frappée du cachet « MUTATION » dans leur effectif pour la saison 2014 (Article 50§ 1 alinéa (c) du RI Statut de l'arbitrage).

La sanction de réduction du nombre de joueurs mutés ne s'applique qu'à l'équipe hiérarchiquement la plus élevées (article 50 §II du RI - Statut de l'arbitrage).

# **CLUBS AYANT DES ARBITRES SUPPLEMENTAIRES:**

# **Division d'Honneur minimum 4 arbitres :**

```
-RC Barakani 6 arbitres + 2 (1<sup>ère</sup> année – 3 en 2<sup>ème</sup> année)
```

-ASC Abeilles 7 arbitres + 3 (3 en 3<sup>ème</sup> année)

-FCM 9 arbitres  $+ 5 (1^{\text{ère}} \text{ année})$ -VCO 5 arbitres  $+ 1 (3^{\text{ème}} \text{ année})$ -Miracle du sud 5 arbitres  $+ 1 (1^{\text{ère}} \text{ année})$ FCO de Tsingoni 5 arbitres  $+ 1 (1^{\text{ère}} \text{ année})$ -Enfant de Mayotte 7 arbitres  $+ 3 (4^{\text{ème}} \text{ année})$ 

# **Division d'Honneur Territoriale minimum 4 arbitres :**

-AS Rosador 9 arbitres + 5 (2 en 1<sup>ère</sup> année – 3 en 2<sup>ème</sup> année)

-Esp. Iloni 5 arbitres  $+ 1 (1^{\text{ère}} \text{ année})$ -AS Sada 5 arbitres  $+ 1 (2^{\text{ème}} \text{ année})$ -US Ouangani 5 arbitres  $+ 1 (2^{\text{ème}} \text{ année})$ 

# Promotion d'Honneur minimum 3 arbitres :

-FC Chiconi 4 arbitres  $+ 1 (4^{\text{ème}} \text{ année})$ -Pamandzi sc 4 arbitres  $+ 1 (1^{\text{ère}} \text{ année})$ 

-AJ Mtsahara 5 arbitres + 2 (1 en 1<sup>ère</sup> année – 1 en 4<sup>ème</sup> année)

-FC Sohoa 5 arbitres  $+ 2 (1^{\text{ère}} \text{ année})$ -Tchanga sc  $+ 1 (1^{\text{ère}} \text{ année})$ -Etoile de Hapandzo  $+ 1 (2^{\text{ème}} \text{ année})$ -Tonnerre du Nord  $+ 1 (1^{\text{ère}} \text{ année})$ 

-FC Kani bé 11 arbitres + 8 (3 en 3<sup>ème</sup> année – 5 en 1<sup>ère</sup> année)

-FC Labattoir 4 arbitres  $+ 1 (1^{\text{ère}} \text{ année})$ -ASJ Handrema 4 arbitres  $+ 1 (4^{\text{ème}} \text{ année})$ 

# <u>Promotion de Ligue minimum 2 arbitres</u>:

-Trévani SC 4 arbitres + 2 (1<sup>ère</sup> année) -USP Antéou 3 arbitres + 1 (1<sup>ère</sup> année) -AS Papillon d'Honneur 3 arbitres + 1 (1<sup>ère</sup> année) -US Mtsangamboua 3 arbitres + 1 (1<sup>ère</sup> année) -ASCJ Moinatrindri 3 arbitres + 1 (1<sup>ère</sup> année)

-Voulvavi Sport 5 arbitres + 3 (2 en 4<sup>ème</sup> année – 1 en 2<sup>ème</sup> année)

-Choungui FC 3 arbitres  $+ 1 (2^{\grave{e}me} \text{ ann\'{e}})$ -FC Dembéni 3 arbitres  $+ 1 (3^{\grave{e}me} \text{ ann\'{e}})$ -USJ Tsararano 3 arbitres  $+ 1 (1^{\grave{e}re} \text{ ann\'{e}})$ -Wahadi ASC 3 arbitres  $+ 1 (1^{\grave{e}re} \text{ ann\'{e}})$ 

# Clubs de Football Entreprise minimum 1 arbitre :

-AS Total 2 arbitres  $+ 1 (1^{\text{ère}} \text{ année})$ -ASCG Sodifram 2 arbitres  $+ 1 (2^{\text{ème}} \text{ année})$ 

# Les clubs dont les noms suivent bénéficieront d'un bonus de mutés au titre de la saison 2014 (article du Statut de l'arbitrage) :

ASC Abeilles	? +3	AS Papillon d'Honneur 2 +1
RC Barakani	? +2	US Mtsangaboua 2 +1
FCM	? +5	ASCJ Moinatrindri 2 +1
AS Rosador	? +5	Voulavi Sport 2 +3
Miracle du Sud	? +1	Choungui SC 2 +1
FCO de Tsingoni	? +1	FC Dembeni 2 +1
Enfant de Mayotte	? +3	USJ Tsararano 2 +1
ESP.Iloni	? +1	ASC Wahadi 2 +1
US Ouangani	? +1	ASCG Sodifram 2 +1
Pamandzi sc	? +1	AS Total 2 +1
AJ Mtsahara	? +2	Tcanga sc 2 +1
FC Sohoa	? +2	ET Hapandzo 2 +1
Tonnerre du Nord	? +1	FC Chiconi 2 +1
FC Labattoir	? +1	AS Sada ② +1
ASJ Handrema	? +1	FC Kani bé
Trévani SC	? +2	VCO ? +1
USCP Antéou	? +1	

# **FORMATIONS – RECYCLAGES – EXAMENS :**

## **FORMATIONS**:

I) Formations des Jeunes et Féminines

## **Stages en Internat:**

Du 06/09 au 08/09/13 : 20 présents Du 25/10 au 27/10/13 18 présents

#### Journée de travail :

Le 26/05/2013 : 13 présents Le 09/06/2013 : 18 présents Le 07/07/2013 : 17 présents Le 25/08/2013 : 11 présents Le 29/09/2013 : 20 présents Le 1<sup>er</sup> /11/2013 : 32 présents Le 24/11/2013 : 26 présents

Soit 175 présences dans la saison 2013

# But de la formation

Améliorer les compétences et les pratiques en favorisant les échanges.

#### Contenus

# 1) Tests théoriques :

8 questionnaires

5 dissertations:

- Qualité d'arbitre
- Ballon en jeu et hors du jeu
- La loi 12 et toutes ses facettes
- Les coups francs
- Le gardien de but

## 4 sujets de réflexion sous forme d'atelier :

- Ballon en jeu et hors du jeu
- Formalités administratifs
- Préparation d'un match
- Collaboration
- 1) Pratique:
- Arbitrer et jouer : placement /déplacement /collaborer /sanctions disciplinaires
- Observations : matchs avec critiques et échanges
- II) Formation initiale: session mars 2013

Centre de Mtsahara:

Sur 16 candidats dont 14 admis et 2 non admissibles

Secteur Centre:

Sur 26 candidats dont 25 admis 1 non admissible

Centre de Labattoir :

Sur 12 candidats dont 8 admis et 3 non admissibles

Centre de Passamainty:

Sur 20 candidats dont 15 admis 4 non admissibles

Centre de sud:

Sur 17 candidats dont 16 admis et 1 non admissible

#### **TEST PHYSIQUE:**

103 arbitres ont répondu présent.

# **CONCLUSION:**

D'une saison à l'autre, le champ d'action de notre Ligue s'élargit et se diversifie. Sous l'impulsion du Comité Directeur, les nombreuses propositions inscrites sur nos divers plans d'action font l'objet de discussions auprès des autorités afin de préserver notre football.

Nous ne soulignons jamais assez la part irremplaçable des instances que le Comité Directeur nomme chaque saison. Nous leur devons un hommage pour le dévouement qui les anime pour assumer leur rôle parfois au détriment de leur vie familiale.

A ces remerciements, nous associerons les cadres et le personnel administratif de notre ligue dont leur préoccupation rejoint celle des élus : "Contribuer au développement du football mahorais".